

## Enjeux fiscaux des restructurations : questions complexes

Sécuriser et optimiser fiscalement les opérations de fusion, scission et APA

### PUBLIC

Responsables de la fiscalité groupe – Fiscalistes – Directeurs fiscaux, financiers, ou comptables – Avocats – Experts-comptables – Commissaires aux comptes

### PRÉ-REQUIS

Maîtriser les règles de détermination du résultat fiscal

### NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

### LES POINTS FORTS

Journée s'articulant autour du rappel des règles et de l'étude de schémas inspirés de la pratique

Retours d'expériences et débats entre l'intervenant, avocat fiscaliste, et les participants

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Code  
**1281**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 478 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Examiner les options fiscales offertes dans le cadre des fusions
- Réaliser la restructuration via un APA ou une scission
- Minimiser les risques fiscaux des opérations de fusion, scission ou d'Apport Partiel d'Actif (APA)

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

## Examiner les options fiscales offertes dans le cadre des fusions

### Analyser les enjeux « classiques » en matière de fusion

- Le choix du sens de la fusion : les critères de choix – les risques fiscaux : perte des déficits reportables, abus de droit
- Le choix du mode de fusion : la fusion simplifiée ou TUP – les critères de choix juridiques, comptables et fiscaux
- Les fusions sans échange de titres
- La rétroactivité de la fusion et le traitement des opérations de la période intercalaire
- Le transfert des déficits
- Partage d'expériences : faut-il placer l'opération en régime de droit commun ou en régime de faveur ?

### Se prémunir contre quelques difficultés spécifiques

- Les charges et provisions nées antérieurement à la fusion (théorie du coût d'acquisition)
- Le traitement fiscal des boni et mali (mali technique ou vrai mali) dans les fusions entre sociétés apparentées

## Réaliser la restructuration via un APA ou une scission

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Pratiquer un APA

- La détermination de la branche complète d'activité : la définition donnée par les textes, leur interprétation par l'administration fiscale - les apports jurisprudentiels
- L'application du régime de faveur sur agrément
- Le traitement des apports-attributions
- Les apports partiels d'actif à la VNC
- Partage d'expérience : comment démontrer l'exactitude du passif transféré dans le cadre d'un APA

## Recourir à la scission

- Les assouplissements récents apportés au régime des scissions
- La pratique des scissions partielles
- Brainstorming : quelle voie choisir pour les réorganisations nécessaires après l'acquisition d'une cible

## Minimiser les risques fiscaux des opérations de fusion, scission ou d'Apport Partiel d'Actif (APA)

### Demander un agrément fiscal

- Les difficultés liées aux transferts de déficits
- L'apport d'une branche complète : agrément ou rescrit ?
- Partage d'expériences : quelles sont les difficultés rencontrées au cours d'une demande de rescrit ?

### Eviter l'application des dispositifs anti-abus

- Les diverses mesures anti-abus
- Le tour d'horizon des opérations remises en cause par l'Administration fiscale
- Le panorama des solutions jurisprudentielles
- Partage d'expériences : quelles sont les situations contentieuses les plus fréquemment rencontrées ?

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

... \_\_\_\_\_

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 15 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 15 Déc. 2026

